

ACTUALITÉS DE L'AVIVO VAUD

Prestations sociales

Nouveauté à l'AVIVO Vaud

L'AVIVO Vaud, avec le soutien du département de Mme Rebecca Ruiz, poursuit ses activités de lutte contre le non-recours aux prestations sociales. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le précédent numéro du *Courrier de l'AVIVO* à propos du témoignage très touchant d'une personne âgée éligible aux prestations complémentaires, la détection du non-recours se pérennise. Lancé en février de cette année lors d'une première phase pilote pendant les permanences impôts du BIS (Bureau d'information sociale de l'AVIVO), un appui pour l'action du non-recours est à votre disposition. Si vous avez besoin d'information ou d'une aide pour connaître vos droits et les obtenir, vous pouvez adresser un courriel à coordination@avivo-vaud.ch. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



Le projet du non-recours sème des graines

Lors de cette première phase pilote, nous avons mesuré à quel point la situation reste préoccupante. Nous l'avons très vite ressenti, à travers le canton, dans certaines régions plus que dans d'autres, face à une population particulièrement vulnérable, qui a moins accès à l'information, qui est moins au contact des services ou des associations, se trouve parfois isolée en campagne et se garde bien

de demander de l'aide. Nous avons constaté que certaines personnes âgées vivant seules ne savaient pas vraiment comment faire pour demander de l'aide, qu'elles étaient particulièrement démunies par rapport à la complexité administrative, et souvent découragées par les multiples guichets, et en particulier par la numérisation dans le traitement des dossiers. La peur de se trouver stigmatisé ou de perdre son permis de séjour faisait aussi partie des préoccupations.

Bien des liens de proximité se sont créés à la suite de cette intervention et vous avez été très nombreux-ses à nous témoigner votre enchantement de trouver des personnes de confiance, parmi les professionnels et les bénévoles de l'AVIVO, à qui vous pouviez vous livrer et faire part de vos problèmes. Les inquiétudes financières face à l'addition des factures qui augmentent, en particulier les primes d'assurance maladie, le logement, et surtout la prise en charge des soins de santé figuraient au centre des préoccupations.

Très souvent, l'existence d'un lien de confiance avec l'AVIVO a été verbalisée comme un réconfort. Aussi, l'action du non-recours a permis de régénérer de la confiance dans les services et le soutien, comme un précieux remède contre la solitude et une manière de se reconnecter aux autres et entre les générations. Si vous avez des difficultés à payer vos factures ou obtenir de l'aide, n'hésitez pas à vous annoncer. La consultation est gratuite.

■ Patrick Ernst

Par courrier électronique :
coordination@avivo-vaud.ch

Par téléphone :
079 831 03 28.